

1. Chaque personne fait partie de notre société à part entière.

Nous favorisons l'égalité de droit et de fait des personnes avec et sans handicap.



2. Tout le monde peut avoir besoin d'aide.

Nous trouvons des méthodes et des moyens pour proposer l'aide dont chaque personne a besoin, pour permettre à tout le monde de participer à la société sur un pied d'égalité.



3. Ce n'est qu'avec les compétences et le potentiel de chaque personne que nous pouvons construire un avenir inclusif.

Nous utilisons les aptitudes et les expériences de chaque personne, dans le but de garantir à toutes les personnes leur participation active aux décisions, aux planifications et à leurs mises en œuvre.



4. La compréhension mutuelle et les relations d'égal à égal ne vont pas de soi et doivent être apprises ensemble.

Nous sensibilisons et formons sur les thèmes de la charte à tous les niveaux de l'entreprise et de l'organisation.



5. Une société traitant tout le monde de manière équitable peut se construire uniquement grâce à l'engagement de toutes les personnes concernées.

Nous encourageons la mise en relation et l'échange entre les entreprises et les organisations qui s'engagent dans cette démarche.



6. Il existe des expériences et des compétences spécialisées pour une inclusion réussie.

Nous sommes prêts à les utiliser pour notre organisation, à définir des objectifs adaptés et à prendre des mesures concrètes.

